

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 26 septembre 2024

L'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ) et Action Logement joignent leurs forces pour favoriser l'accès au logement des jeunes actifs

À l'occasion du 84^{ème} congrès Hlm à Montpellier, l'UNHAJ et le groupe Action Logement ont renouvelé leur convention de partenariat qui les lie de longue date pour amplifier leur action conjointe en faveur de l'accès au logement des jeunes actifs. Ce partenariat permet d'agir pour répondre aux besoins en logements des jeunes dans les territoires hexagonal et ultramarins, d'accompagner leurs mobilités professionnelles et leurs parcours résidentiels. Il permettra notamment de promouvoir les aides et services d'Action Logement, d'améliorer le flux des attributions locatives d'Action Logement dans les résidences Habitat Jeunes et de soutenir la production de nouvelles Résidences sociales - Foyers de jeunes travailleurs (RS-FJT).

FAIRE CONNAÎTRE AUX JEUNES ACTIFS LES AIDES QUI LEUR SONT DÉDIÉES

L'UNHAJ et Action Logement partagent l'objectif de faire connaître aux jeunes, en particulier en situation d'accès à l'emploi, l'offre de logements qui leur est dédiée et de leur apporter l'accompagnement nécessaire pour y accéder. Outre la contribution d'Action Logement aux missions de l'UNHAJ et des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ), les deux acteurs renforceront la complémentarité de leurs actions.

En accord avec la Convention quinquennale 2024-2027 qui prévoit une enveloppe de 0,3 milliard d'euros consacrée à l'accompagnement aux salariés en difficulté et à l'ingénierie sociale, le Groupe paritaire soutiendra financièrement, l'UNHAJ à l'échelle nationale et les URHAJ à l'échelle locale, dans le cadre de conventions *ad hoc*.

RENFORCER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DES JEUNES ACTIFS GRÂCE AUX PLATEFORMES NUMÉRIQUES D'ACTION LOGEMENT

Action Logement et l'UNHAJ s'engagent à promouvoir l'utilisation de la plateforme locative numérique [AL-in.fr](https://al.in.fr) ainsi que le déploiement de la plateforme d'Action Logement, dédiée à la commercialisation des offres de logements temporaires meublés des structures collectives dont une partie cible directement les publics jeunes, tels que les Foyers de jeunes travailleurs (FJT), les Résidences pour travailleurs saisonniers ainsi que des Résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS).

Les diffusion et valorisation conjointes des offres de résidences ciblées permettra de fluidifier et d'améliorer le flux des attributions locatives d'Action Logement dans les résidences Habitat Jeunes qui connaissent un taux de rotation habituellement élevé.

MOBILISER LES FINANCEMENTS AU SERVICE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS DÉDIÉS AUX JEUNES

La production des RS-FJT connaît le même ralentissement que l'ensemble du secteur en raison du coût du foncier, de la hausse des coûts de construction et de l'affaiblissement des capacités d'investissement des bailleurs. C'est pourquoi, les projets de construction, rénovation, restructuration ou réhabilitation de RS-FJT portés par les associations adhérentes à l'UNHAJ pourront faire l'objet de financements d'Action Logement Services, dans les Départements et régions d'Outre-mer (DROM) ainsi que dans le cadre d'opérations Action Cœur de Ville et de renouvellement urbain. Les besoins de réhabilitation voire de restructuration lourde ou de requalification de résidences gérées par les adhérents de l'UNHAJ pourront également faire l'objet de financements.

Action Logement s'engage aussi à étudier l'élargissement et l'adaptation de l'accès au Fonds Énergie porté par l'association SOLI'AL aux résidences de jeunes travailleurs gérées par les associations adhérentes à l'UNHAJ, au bénéfice de leurs résidents.

En outre, l'UNHAJ suit avec attention dans les DROM le développement en cours de l'APL-foyer en accompagnant ses adhérents ultramarins et en soutenant les projets Habitat Jeunes.

INNOVER DANS LE DOMAINE DE L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES ACTIFS ET CONTRIBUER À LA TRANSITION DURABLE DU SECTEUR DU LOGEMENT

Le Groupe paritaire apportera à l'UNHAJ un appui en matière d'innovation et d'ingénierie territoriale. Les projets innovants portés par l'UNHAJ et les URHAJ ou par leurs adhérents gestionnaires de FJT pourront également répondre à des appels à proposition de solutions innovantes favorisant l'accès au logement des jeunes actifs.

Action Logement et l'UNHAJ sont tous deux engagés dans la transition durable du secteur du logement. Avec son Plan pour les économies d'énergie et la décarbonation (PEED) prévoyant de tendre vers la neutralité carbone à horizon 2040, le Groupe paritaire devance la réglementation. De son côté, l'UNHAJ réalise depuis 2023 une cartographie du bâti Habitat Jeunes pour améliorer les FJT et proposer une offre attractive, renouvelée et adaptée aux besoins de territoires. En plus d'une offre renouvelée, la mutualisation de leurs efforts permettra de définir et mettre en œuvre des actions et accompagnements pertinents, notamment pour les achats d'énergie et le recours aux accords-cadres sur des dispositifs techniques permettant d'atteindre les objectifs en matière de sobriété énergétique.

« Plus de 70 % des aides Action Logement ont été accordées à des moins de 30 ans en 2023 : ils sont une cible prioritaire pour Action Logement. En augmentation chaque année, ce chiffre révèle la difficulté croissante des jeunes à se loger. Qu'ils soient en formation ou démarrent dans la vie active, les jeunes ont souvent des ressources limitées, un statut fragile, et sont caractérisés par une mobilité supérieure à la moyenne. Déterminé à faciliter leur accès au logement, le Groupe se félicite donc du renouvellement du partenariat avec l'UNHAJ, en cohérence avec sa mission d'utilité sociale. » **Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe**

« Le partenariat renouvelé avec l'UNHAJ se renforce stratégiquement à un moment où le Groupe déploie une plateforme destinée à la commercialisation optimale des offres relevant du périmètre « hors logement social », dont les résidences du réseau Habitat Jeunes font partie. Il s'inscrit dans la démarche chère au Groupe de travailler aux côtés des grands acteurs à vocation sociale, pour répondre au mieux aux besoins des jeunes salariés aux revenus modestes et prévenir les impayés de loyer ou de charges liés à l'énergie, en étudiant la faisabilité de l'élargissement du Fonds Énergie porté par Soli'AL. » **Olivier Rico, Directeur général d'Action Logement Services**

Marianne Auffret, Directrice de l'UNHAJ souligne : « *Loger les jeunes salariés au tout début de leur parcours professionnel, faciliter leur mobilité en proposant des logements proches du lieu de travail et accessibles à moindre frais et (presque) sans formalités constitue l'une des premières missions des acteurs du réseau Habitat Jeunes. Cette convention de partenariat permettra à l'UNHAJ d'amplifier son action au bénéfice des jeunes salariés, en particulier auprès de ceux dont le statut d'emploi n'est pas encore stabilisé : CDD, interim, temps partiel, alternance...* »

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@actionlogement](https://twitter.com/actionlogement) -  [actionlogement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [@actionlogement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE L'UNION NATIONALE HABITAT JEUNES

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est... :

- 280 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 858 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome
 - Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 5 300 logements mobilisés en médiation locative.
 - Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueilli.es chaque année et 88 000 jeunes logé.es

www.habitatjeunes.org

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT : Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr et Franck Thiébaux : 06 73 76 74 98 / franckthiebaux@ft-consulting.net

UNHAJ :

Alice Dekker / alice@alicedekker-rp.fr / 06.16.58.21.60